



COMMUNIQUÉ
Paris, le 22/06/2021

PROJET DE LOI « CLIMAT ET RÉSILIENCE » : LES SÉNATEURS REPOUSSENT LA MISE EN PLACE DES ZFE À 2030 (AU LIEU DE 2025), UNE PREMIÈRE VICTOIRE POUR « 40 MILLIONS D'AUTOMOBILITES ».

Le Sénat vient officiellement d'adopter en séance publique un calendrier assoupli pour l'entrée en vigueur des restrictions de circulation liées à l'extension des ZFE à toutes les agglomérations de plus de 150 000 habitants voulu par le projet de loi « Climat et Résilience ».

Ainsi, seul l'objectif d'interdiction des véhicules classés Crit'air 3 ou plus au plus tard au 1^{er} janvier 2030 a été retenu par les Sénateurs, alors que l'Assemblée nationale avait voté un calendrier beaucoup plus strict et précipité, visant à exclure les véhicules Crit'air 5 dès 2023, les Crit'air 4 en 2024 et les Crit'air 3 au plus tard en 2025.

L'association « 40 millions d'automobilistes » estime que l'adoption de ce calendrier assoupli constitue une avancée positive pour les automobilistes, qui disposeront ainsi de cinq années supplémentaires de répit. Cependant, l'association considère que cette disposition est largement insuffisante, puisqu'elle ne fait que décaler le problème dans le temps.

D'autres modifications au texte adopté en première lecture par les Députés ont été votées cet après-midi par les Sénateurs, telles que :

- Un amendement visant à recentrer la délimitation des ZFE qui seront créées à l'avenir aux zones agglomérées les plus denses, ce qui aura pour effet d'en réduire le périmètre ;
- Un amendement visant à définir des « motifs légitimes » permettant pour l'utilisateur d'accéder à des dérogations individuelles aux interdictions de circulation pour les véhicules ne répondant pas aux exigences environnementales ;
- Un amendement visant à exclure des interdictions de circulation les véhicules de collection.

Le nouveau texte de loi contenant l'ensemble des modifications adoptées par le Sénat fera l'objet d'une navette parlementaire et sera à nouveau soumis au vote de l'Assemblée nationale en deuxième lecture.



www.fil-conducteurs.com



@40MA – 40 millions d'automobilistes
@PChasseray – délégué général



www.40millionsdautomobilistes.com



À propos de « 40 millions d'automobilistes » 40 millions d'automobilistes est une association d'intérêt général, porte-parole des automobilistes raisonnables et défenseur de leurs intérêts. Elle est active tant sur le plan national qu'europpéen. Elle intervient dans l'ensemble des débats de fond liés à l'usage de l'automobile face aux grands enjeux sécuritaires et environnementaux, pour adapter et préserver l'automobilité, facteur indispensable à la croissance économique et à la qualité de vie des ménages.
www.40millionsdautomobilistes.com